



COMITE PERMANENT INTER-ETATS DE LUTTE CONTRE LA SECHERESSE DANS LE SAHEL
PERMANENT INTERSTATE COMMITTEE FOR DROUGHT CONTROL IN THE SAHEL
COMITÉ PERMANENTE INTER-ESTADOS DE LUTA CONTRA A SECA NO SAHEL

اللجنة الدائمة المشتركة لمحاربة التصحر في الساحل



39^{ème} Journée du CILSS

12 septembre 2024



THÈME :

« Des systèmes irrigués performants et durables pour une agriculture résiliente aux changements climatiques, contribuant à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, ainsi qu'à la croissance économique au Sahel et en Afrique de l'Ouest ».

[QU'EST-CE QUE LE CILSS ?]

Le CILSS est une organisation internationale dotée de la personnalité juridique. Il peut accomplir tout acte conforme à son mandat. Il peut conclure des accords et contrats, acquérir et aliéner des biens mobiliers et immobiliers et ester en justice.

Il a été créé en 1973 comme une réponse politique sous régionale aux effets adverses de la sécheresse et de la désertification et son mandat est de «S'investir dans la recherche de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et la lutte contre les effets de la désertification et du Changement Climatique pour un équilibre écologique et un développement durable au Sahel et en Afrique de l'Ouest» Trois sites : Secrétariat Exécutif (SE), Ouagadougou, Centre Régional AGRHYMET (CRA), Niamey, Institut du Sahel (INSAH), Bamako.

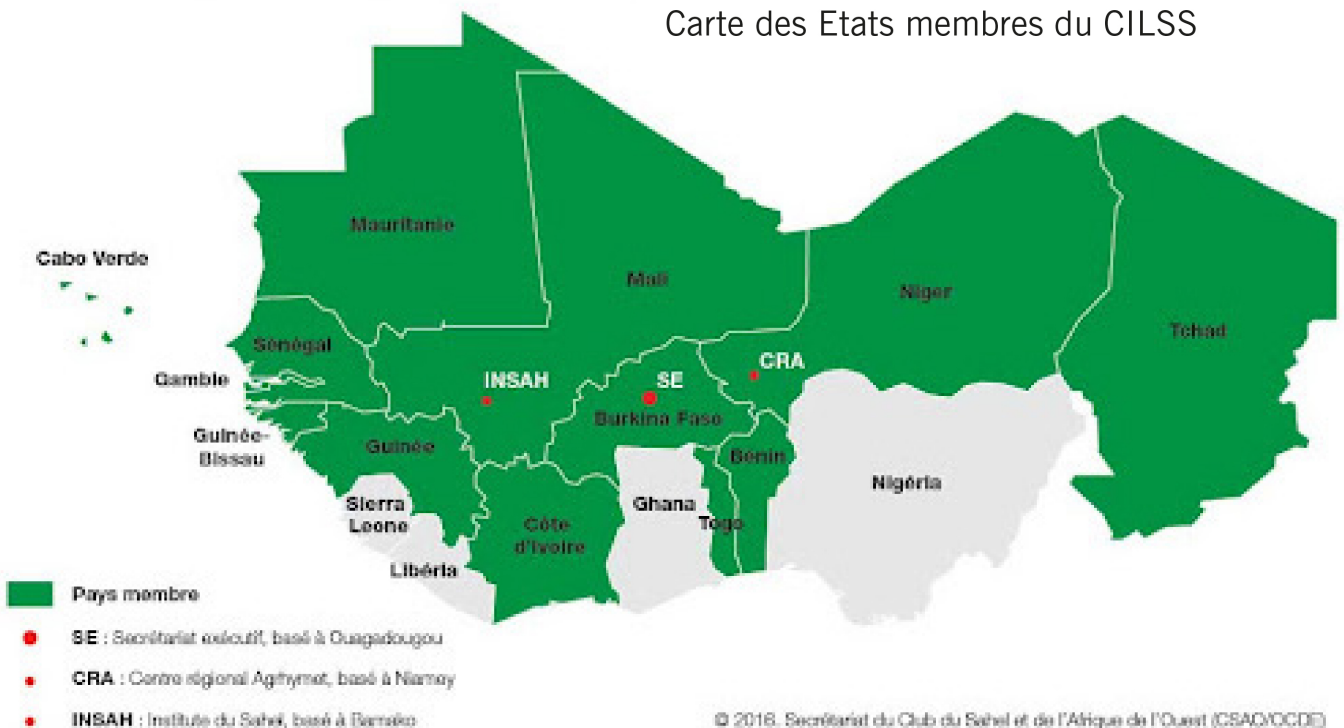
Les domaines d'intervention du CILSS s'organisent autour de six (6) axes stratégiques :

- Sécurité alimentaire et nutritionnelle
- Gestion des ressources naturelles et changement climatique
- Maîtrise de l'eau
- Accès aux marchés et gestion des flux transfrontaliers
- Population, genre et développement
- Management et leadership

VISION DU CILSS

A l'horizon 2050, le savoir-faire technique et scientifique du CILSS, pleinement déployé assurant le bien-être des populations sahéniennes et ouest-africaines.

Carte des Etats membres du CILSS



© 2016. Secrétariat du Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest (CSAO/OAOE)



Créé le 12 septembre 1973, le Comité permanent Inter-États de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) a pour mandat de s'investir dans la recherche de la sécurité alimentaire et la lutte contre la désertification et les effets de la sécheresse pour un nouvel équilibre écologique au Sahel. L'Institution compte actuellement treize États membres, à savoir le Bénin, le Burkina Faso, le Cap-Vert, la Côte d'Ivoire, la Gambie, la Guinée, la Guinée-Bissau, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal, le Tchad et le Togo. Mais la zone d'intervention du CILSS va au-delà des treize (13) États membres cités et couvre quatre (04) autres pays de la CEDEAO (Ghana, Libéria, Nigéria, Sierra Leone) et le Cameroun.

Plus de cinquante ans d'existence lui ont permis d'imposer sa notoriété dans les domaines de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (SAN), de la Lutte contre la désertification et la sécheresse (LCD), de la Gestion des Ressources Naturelles (GRN), de la maîtrise de l'eau, des enjeux démographiques, de la promotion des échanges intra régionaux, etc., dans les pays, aux niveaux régional et international.

Ainsi, le CILSS, à travers ses différents instruments et outils de gouvernance de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et de gestion des ressources naturelles dans son champ d'intervention, a permis aux États membres du CILSS et de la CEDEAO, de prévenir et de mieux gérer les crises alimentaires et nutritionnelles et les catastrophes naturelles.

La réforme en cours initiée par le Conseil des Ministres du 11 mars 2017 à Nouakchott et adoptée par la Conférence des Chefs d'État et de Gouvernement des États membres du 7 février 2018 à Niamey, après les réformes de 1994 et de 2004, démontre que l'histoire de l'organisation a été marquée par des réajustements institutionnels successifs pour prendre en compte les nouveaux défis liés à son fonctionnement, à l'environnement institutionnel et aux préoccupations de ses États membres.

Cette réforme a redéfini un nouveau mandat du CILSS comme suit : « ***S'investir dans la recherche de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et la lutte contre les effets de la désertification et du Changement Climatique pour un équilibre écologique et un développement durable au Sahel et en Afrique de l'Ouest*** ».

Après un demi-siècle d'existence et face aux défis actuels liés au changement climatique, aux systèmes alimentaires mondiaux, une dépendance sans cesse croissante vis-à-vis des produits extérieurs et à la nécessaire transformation des systèmes de production de la région, le CILSS doit s'adapter, se réinventer et envisager de nouvelles perspectives opérationnelles afin de faire face aux impératifs liés aux évolutions et aux attentes de ses États membres.

2. DESCRIPTION DU CONTEXTE SAHEL ET AFRIQUE DE L'OUEST EN RELATION AVEC LE THEME



Périmètre à Diomana, Niger

Dans la région du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, la sécurité alimentaire, l'un des fondements essentiels du capital humain et de la réduction de la pauvreté, n'est pas assurée pour la majeure partie de la population. L'une des principales causes de cette insécurité est la non maîtrise de l'eau en faveur des productions agricoles. En effet, les productions agricoles dans la région essentiellement vivrière demeurent soumises aux aléas climatiques, dont particulièrement les variations de la pluviométrie. Cette situation impacte les niveaux des productions agricoles qui représentent 30 à 40 % du PIB des pays et contribuent de manière significative à la création d'emplois (78% de la main d'œuvre, dans les pays du CILSS). En plus de cela, la région connaît une forte croissance démographique et une urbanisation rapide, ce qui l'expose davantage et fréquemment à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, à cause de la forte variabilité des niveaux des productions agricoles.

Paradoxalement, notre région sahélienne et ouest africaine dispose d'importantes ressources en eau dont de grandes quantités sont charriées annuellement par les grands fleuves de la région pour ce qui est des eaux de surface et d'importantes quantités sont stockées dans les nappes souterraines. Selon la FAO, les ressources en eaux renouvelables totales dans la zone sahélienne sont estimées à 278 650 millions de m³ par an.

Ces ressources en eau constituent une de nos plus grandes richesses, cependant, cet immense potentiel reste fortement sous-exploité. En effet, le niveau de mobilisation de ces ressources reste inférieur à 10 %, et moins de 15% des terres arables de l'espace sont irriguées.

Conscient de ces nombreux enjeux et défis liés à l'eau dans les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, le CILSS a pris la résolution de s'engager fermement, dans la maîtrise de l'eau en faveur de l'agriculture et d'être partie prenante dans toutes les initiatives allant dans ce sens.

Le potentiel d'expansion de l'irrigation dans les pays sub-sahariens étant réel, il est possible de faire de son développement, un des leviers de la lutte contre l'insécurité alimentaire et de la croissance économique.

Ceci est en parfaite cohérence avec la volonté de nos Etats, de sortir définitivement nos productions agricoles de leur dépendance vis-à-vis du climat et notamment d'une pluviométrie aléatoire et incertaine et d'accroître sensiblement et de manière efficace et performante, l'usage des ressources en eau pour notre agriculture.

L'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (2iS) portée par le CILSS et ses Etats membres, ambitionne de contribuer à cette révision et de porter la superficie en maîtrise de l'eau dans le Sahel, à 1 000 000 d'ha, dans un horizon rapproché. Ce qui permettra :

- Une augmentation substantielle des superficies irriguées dans les pays ;
- Une amélioration de l'intensité culturale et des rendements des cultures à travers la mise en valeur des périmètres irrigués (entre 150% à 200%) ;
- La couverture des besoins alimentaires des ménages ;
- La réduction de la saison de la faim ;
- La disponibilité des légumes et les fruits dans les localités ;
- Une meilleure maîtrise des eaux de surfaces qui seront bien utilisées ;
- L'accès des populations à des aliments plus nutritifs ;
- L'amélioration potentielle de l'état de santé des bénéficiaires ;
- L'amélioration des conditions des femmes : l'irrigation leur donne une source de revenus complémentaires adaptée à leurs besoins. Des périmètres maraîchers féminins sont développés à leur profit, avec des technologies innovantes, réduisant la pénibilité du travail, et permettant une irrigation plus efficiente et une extension des superficies ;
- Une meilleure exploitation des ressources du terroir et la création d'emplois pour les jeunes et les femmes dans les milieux ruraux ; ce qui contribue au recul des flux migratoires des jeunes en direction des centres urbains ;
- L'accroissement des revenus pour les ménages, à travers l'exploitation des sites ;
- Le retour des populations sur les sites réhabilités ;
- Etc.



Une vue de l'aménagement de Kissakoro

Le Projet d'Appui Régional à cette Initiative, le PARIIS, qui concerne six pays, (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad), vise à renforcer dans cette stratégie, la capacité de ces pays à accroître les superficies irriguées selon une approche régionale axée sur les solutions d'irrigations adaptées au contexte sahélien.

Le concept de solutions d'irrigation développé par le PARIIS vise à inscrire résolument la question de l'irrigation au Sahel et en Afrique de l'Ouest, dans un cercle vertueux, où les leçons apprises permettent d'avancer rapidement dans les Etats, vers des superficies irriguées plus grandes et plus performantes en termes de productions et cela en peu de temps.

La 39ème journée du CILSS 2024, est une opportunité idéale pour adresser des messages clés et sensibiliser les décideurs politiques nationaux et régionaux, les Organisations internationales, les Partenaires techniques et financiers, ainsi que d'autres acteurs de l'eau agricole, sur l'impérieuse nécessité d'une synergie d'actions fortes et d'un engagement soutenu autour de l'eau agricole dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Il est possible et vital, de faire de l'agriculture irriguée, une priorité et un levier important, en vue de relever le défi d'un secteur agricole productif, durable, rentable et créateur d'emplois, assurant ainsi la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest.



Panneaux solaires pour diminuer les charges de productions, 2 ha, Keur Samba Gueye, Sénégal

3. SUBSTANCE DES ACQUIS DU CILSS EN LIEN AVEC LE THEME



Des productrices de riz à Goulouré, Burkina Faso

Lancé officiellement en novembre 2018, le Projet d'Appui Régional à l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel (PARIIS) est le premier projet opérationnel de l'Initiative pour l'Irrigation au Sahel et vise à répondre aux besoins concrets d'investissements des Etats, et assurer au niveau régional la qualité, l'harmonisation et la replicabilité des solutions d'irrigation identifiées et mises en œuvre dans les pays du Sahel.

Financé par la Banque mondiale et les pays concernés, à hauteur de 197,2 millions de dollars US, et la coopération espagnole (30 millions d'euros pour le Niger et le Sénégal), le PARIIS vise à améliorer la capacité des parties prenantes à développer et gérer l'irrigation et à accroître les superficies irriguées en suivant une approche régionale basée sur les « solutions » dans six États membre du CILSS.

Après six ans de mise en œuvre, les résultats obtenus démontrent une mise en exergue des solutions d'irrigation dans son approche régionale, comme un apport important et un avantage pour contribuer efficacement aux objectifs de valorisation de l'eau dans les Etats du Sahel.

Cette première phase du projet constitue, en termes de résultats et de leçons tirées, une solide fondation structurelle pour consolider les acquis et mettre à l'échelle les résultats probants, afin d'exploiter d'avantage le vaste potentiel irrigable dans les pays sahéliens avec l'accompagnement de la Banque mondiale et d'autres partenaires.

Une visualisation des résultats, des innovations, et des impacts du projet pour les bénéficiaires, pour les pays, et pour la région du Sahel; et spécifiquement concernant les producteurs, indique des changements induits par le projet dans leurs conditions de vie.

En filigrane, un message clé revient : Dans le contexte actuel des changements climatiques, l'agriculture irriguée demeure la seule alternative viable pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest.

Objectifs chiffrés

Le PARIIS contribue aux objectifs généraux de l'Initiative pour Irrigation au Sahel à savoir, « une agriculture irriguée en expansion, qui soit productive, durable et rentable pour la création d'emplois et la sécurité alimentaire au Sahel. »

A la fin du projet :

- *les six pays disposent chacun, d'une palette de solutions d'irrigation (au moins 15) sur les 5 types de systèmes d'irrigation identifiés ;*
- *le régional et les pays sont capables de mettre à l'échelle de façon rapide et vertueuse les solutions d'irrigation ;*
- *185 960 Bénéficiaires directs, dont 35% de femmes ;*
- *19 425 ha aménagés ou réhabilités ;*
- *73700 personnes formées et en capacité de mettre en œuvre les solutions d'irrigation.*



Des actrices de périmètres maraîchers au Sénégal

Réalisations/Résultats de la mise en œuvre

Le PARIIS est reconnu comme un projet innovant à mesure de répondre au défi majeur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le Sahel et en Afrique de l'Ouest. La phase actuelle en cours considérée comme pilote, vise à améliorer les capacités des parties prenantes et à accroître les superficies irriguées dans les pays participants, en réponse à la Déclaration de Dakar sur l'irrigation, qui est d'atteindre un million d'hectares irrigués dans le Sahel.

Pendant les six années de mise en œuvre, des résultats quantitatifs et qualitatifs majeurs ont été enregistrés en termes de renforcement des capacités, d'approches méthodologiques, d'outils innovants de gestion de connaissance, de superficies aménagées ou réhabilitées selon l'approche solution, etc.

On peut ainsi noter :

- *La réalisation de 14 002 ha de modèles d'investissements adaptés aux différents types de systèmes d'irrigations, qui font leurs preuves sur le terrain avec plus de 158 4524 bénéficiaires directs dont 48% de femmes ;*
- *61 290 usagers de l'eau disposant de services d'irrigation et de drainage nouveaux ou améliorés ;*
- *355 Associations des usagers de l'eau établies ou enregistrées opérationnelles ;*
- *37 521 Agriculteurs ont accès à des services d'appui établis ou améliorés par le Projet ;*
- *La réalisation d'un vaste programme de renforcement de capacités des bénéficiaires à tous les niveaux avec près de 69 737 personnes déjà formées et capables de mettre à l'échelle les connaissances et les bonnes pratiques identifiées ;*
- *La constitution d'un portefeuille d'investissements bancables de 47 735 ha disponible dont les études sont déjà réalisées dans le cadre du projet ;*
- *L'instauration des bases d'un cadre institutionnel et de gouvernance plus renforcé, assurant une bonne planification et de gestion des ressources (foncier, eau, systèmes de production) dont 159 instruments de gestion locale des terres, rendus opérationnels et 68 instances de gestion locale de l'eau, opérationnelles ;*

- La co-construction et la documentation de 17 solutions d'irrigation, afin d'aller rapidement à l'échelle ;
- La mise en place et la formalisation de 38 Groupes de partage de connaissances qui sont des cadres de concertation multi acteurs regroupant l'ensemble des acteurs de l'irrigation dans les 6 pays ;
- L'appui à la mise au point des innovations à travers la mise en œuvre de son programme de recherche, qui a abouti à la production d'une dizaine de fiches techniques destinées à la vulgarisation.



Sur la plaine de Dantia, Mali



Une pompe à Begnoug, Mauritanie

▪ **Service d'Information Régional sur l'Eau et l'Irrigation (SIREI) :** <http://sirei.pariis.net:8000/>

Le Géoportail développé pour le SIREI, acquiert de nos jours une audience assez intéressante (plus de 40 000 consultations au 1er semestre 2024). Les informations sur la disponibilité de l'eau, le niveau de la charge de la nappe, les prévisions pluviométriques et hydrologiques, l'occupation et l'utilisation des terres sont généralement les plus consultées.

▪ **La bibliothèque virtuelle :** <https://bibliotheque.pariis.net/>

La bibliothèque virtuelle est une base de connaissance importante qui rassemble plus de 600 ressources de référence en lien avec l'irrigation (documents techniques, textes réglementaires, référentiels, manuels de formation, etc.) et en accès libre. L'exploitation de la bibliothèque par les praticiens de l'irrigation leur permet de réaliser des investissements de qualité, avec un gain de temps considérable, favorisant ainsi leur efficacité ou encore leur productivité.

▪ **"Sahel Irrigation Solution" (SIS) :** <https://sis.pariis.net>

Cet outil est une réponse au besoin exprimé par les acteurs de disposer de meilleures capacités de réalisation d'infrastructures durables et de grande qualité. Il rassemble, notamment, des référentiels, des manuels et des fiches techniques, ainsi que les outils de calculs de coûts et de dimensionnements. Elle dispose également d'un espace d'échanges virtuel permettant aux praticiens d'échanger sur les éventuels problèmes et avoir des conseils.

▪ **Le marché des technologies IRRINOVA :** <http://irrinova.pariis.net/>

Le marché des technologies permet de mettre en relation des prestataires qualifiés et des demandeurs de services pour permettre la réalisation d'infrastructures durables et de services d'appuis-conseil, d'entretien et maintenance adaptés. A terme, il couvrira l'ensemble des pays de la zone CILSS/CEDEAO et devrait être un outil incontournable pour les décideurs et les gestionnaires, dans la mesure où il permet de guider le choix raisonné d'entreprises, de bureaux d'études, de services d'entretiens et de maintenance.

▪ **La plateforme de formation à distance** : <https://elearning.pariis.net/>

La création de cette plateforme E-learning a été décidée suite aux retours d'expérience et aux besoins exprimés par les UGP des pays. Celles-ci souhaitent disposer d'un espace de formation flexible et adaptable. Pour répondre à cette demande, l'équipe de l'UCRP a développé une plateforme E-learning facilement accessible et utilisable par tous les acteurs du projet.

Effets/Impacts actuels des résultats

▪ **Amélioration de la qualité des infrastructures et équipements d'irrigation et des conditions de durabilité des investissements en irrigation** : Le PARIIS a fortement contribué à l'amélioration de la qualité des infrastructures et des conditions de leur viabilité, à travers,

la mise en place de conditions de viabilité des investissements ; la mise en place des outils et mécanisme de contrôle de la qualité des infrastructures et équipements d'irrigation ; la clarification des rôles des acteurs et le renforcement de leurs capacités pour la prise en charge des ouvrages après le retrait du projet.

▪ **Augmentation progressive de la production agricole sur les sites aménagés** : Une amélioration de l'intensité culturale et des rendements des cultures a été constatée tout au long du projet. La majorité des sous-projets mis en valeur ont une intensité annuelle moyenne des cultures de 125%. Les rendements sont relativement satisfaisants : avec une augmentation pouvant aller jusqu'à 25 à 30 % par rapport à la situation initiale.



Culture de tangelos chez Fotigui Traoré à Koulikoro



Récolte de tomate à Dassilamé Sérère, Sénégal



Mariama Idrissa sur son site de 2 ha aménagé par le PARIIS

▪ **Contribution à l'atteinte de la Sécurité alimentaire et nutritionnelle** : à travers, entre autres, l'amélioration des rendements, la réalisation d'au moins une campagne par an et l'extension des superficies, l'accroissement de la production de poissons avec les mini-barrages réalisés et la réalisation de bassins piscicoles à l'initiative des bénéficiaires, l'accès aux aliments et leur disponibilité sur les marchés, des céréales, des fruits et légumes ; l'accès à des revenus très importants grâce aux actions du projet, pour s'approvisionner sur les marchés et subvenir à d'autres besoins, la grande diversité de produits à haute valeur nutritive comme les fruits et légumes ; la formation sur le respect des itinéraires techniques et sur la gestion sécuritaire des pestes et pesticides ; la réalisation de forages équipés permettant d'améliorer le taux d'accès à l'eau potable au profit des populations ; la réalisation de toilettes publiques dans le cadre des mesures environnementales et sociales, la réalisation de plusieurs cycles de productions, contribuant à disposer de stocks alimentaires et de ressources financières issus de la vente des produits.



Champs de riz à Goulouré, Burkina Faso



Périmètre de Dassinamé Sérere, au Sénégal

▪ **Contribution à l'amélioration de l'employabilité les jeunes et des femmes** : Amélioration des revenus des femmes grâce à la vente des produits issus des petits périmètres maraichers (PPM) ; une disponibilité et une diversification de produits agricoles à haute valeur nutritive et de réduction des dépenses liées à l'achat des condiments généralement dévolu aux femmes ; mise en place de mesures incitatives (fixation de quota) permettant d'améliorer l'accès des femmes aux terres irriguées : (elles représentent 48% des bénéficiaires du PARIIS), amélioration des périmètres maraichers féminins avec des technologies réduisant la pénibilité du travail lié au temps consacré à l'exhaure de l'eau ; amélioration de l'employabilité des jeunes ruraux et maintien des activités agricoles à l'échelle des terroirs ; ce qui contribue au recul des flux migratoires des jeunes en direction des centres urbains.

▪ **Sécurisation du foncier irrigué** : Amélioration de la sécurisation foncière des sites aménagés pour une protection et des investissements durables : les sous-projets financés dans le cadre du PARIIS ont fait objet de processus de régularisation foncière ayant abouti à des actes fonciers selon les contextes pays : actes de cession, actes d'acquiescement, immatriculation au nom de l'Etat, Etc.



Récolte de gombos à Keur Samba Gueye, Sénégal



Récolte de poivrons d'un promoteur privé à Tahoua, Niger

- **Effets sur la sécurité civile** : retour des populations sur les sites réhabilités ; maintien des jeunes dans leurs localités ; recul des flux migratoires des jeunes en direction des centres urbains ; renforcement de la cohésion sociale, à travers, le mécanisme de gestion des plaintes mis en place, la mise en place et la formation des coopératives, favorisant ainsi la stabilité et la sécurité locales ; implication des Autorités administratives des collectivités dans l'accompagnement du projet ; renforcement de la résilience des Personnes Déplacées Internes, par l'octroi de parcelles aménagées.
- **Effets directs sur l'environnement** : recharge de la nappe phréatique grâce aux ouvrages de stockage (micro barrages) et de ralentissement des eaux de ruissellement (diguettes, seuils d'épandage) ; restauration de la fertilité des sols grâce aux ouvrages CES/DRS (cordons pierreux, digues filtrantes, etc.) ; amélioration de la disponibilité des pâturages pour le bétail avec les aménagements de types 1 ; réduction des émissions de CO2 grâce à l'introduction du solaire pour l'exhaure de l'eau ; changements de pratiques agricoles dus aux nouveaux équipements, la mise en place d'instances de gestion au niveau des périmètres, les formations en gestion sécuritaires des pestes et pesticides, les appuis conseils apportés.
- **Effets directs sur les revenus des bénéficiaires** : Les revenus issus de la vente de produits agricoles proviennent de la vente des céréales qui occupe 65% des superficies aménagées, et des fruits et légumes et autres produits de rente (arachides et niébé) qui représentent 35% des superficies.



Récolte de la coopérative des femmes à Taiba Niassène, au Sénégal

Défis et perspectives

- **Préparation de la deuxième phase du PARIIS** : La première rencontre des Ministres de tutelle de l'Irrigation tenue le 1er décembre 2022 à Niamey au Niger, a permis aux Ministres de réaffirmer la pertinence du projet, d'apprécier les résultats déjà atteints et l'importance de l'approche régionale du PARIIS basée sur les solutions d'irrigation. Les six pays du PARIIS et le CILSS ont formulé en mars et avril 2023, des requêtes adressées à la Banque Mondiale pour la mobilisation de ressources supplémentaires, en vue d'amplifier les actions dans les pays et faire l'extension dans les nouveaux pays. Dans la perspective de cette seconde phase, à l'initiative du Chargé du PARIIS de la Banque Mondiale, des réflexions ont été menées et un premier draft de concept note de la seconde phase du projet a été proposé. Les pays ont souhaité que le PARIIS soit renouvelé dans sa seconde phase couvrant les six pays initiaux sous la coordination et l'assistance technique du CILSS.
- **Elargissement du processus PARIIS aux autres pays membres de l'UEMOA** : Au lancement officiel du PARIIS, l'UEMOA avait émis le souhait d'accompagner le processus d'extension du projet dans tous les pays de son espace par la prise en compte du Benin, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée Bissau et du Togo. Les échanges entre le CILSS et l'UEMOA augurent de bonnes perspectives pour l'effectivité de cette extension.

[4. MESSAGES CLES]

Message 1 : La région peut compter sur un potentiel d'irrigation largement inexploité, pour relever le défi de la sécurité alimentaire et nutritionnelle. En effet, le potentiel d'intensification de l'irrigation est considérable au Sahel et en Afrique de l'Ouest et peut permettre d'accroître la production agricole en améliorant les rendements des cultures et la résistance aux chocs climatiques.

Message 2 : L'augmentation des investissements dans l'irrigation contribuera à une diversification des cultures et au rallongement des périodes de production au Sahel et en Afrique de l'Ouest, améliorant les productions agricoles et renforçant ainsi la résilience des communautés rurales, ainsi que l'amélioration et la durabilité de leurs moyens de subsistance.

Message 3 : Pour relever le défi de la sécurité et de l'autosuffisance alimentaire au Sahel et En Afrique de l'Ouest, une valorisation du potentiel irrigable et une vulgarisation des techniques d'irrigation sont nécessaires.

Message 4 : En contribuant de façon non négligeable aux revenus et à l'emploi l'irrigation permet de stimuler la productivité agricole, contribue à la réduction de la pauvreté ; et permet d'accroître la résilience des populations bénéficiaires aux effets du changement climatique.

Message 5 : Dans le contexte actuel des changements climatiques, l'agriculture irriguée constitue une alternative viable et fiable pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations sahéliennes et ouest africaines. Le PARIIS est une expérience qui promeut des solutions d'irrigation diverses adaptées au contexte sahélien, y compris le développement de l'irrigation à petite échelle par groupe ou par individu.

Message 6 : Le développement de l'irrigation est essentiel pour aider les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, à renforcer leur résilience, accélérer leur croissance et assurer la sécurité alimentaire dans la sous-région.

Message 7 : Repositionner l'irrigation comme une priorité dans les politiques publiques, permettra de lutter efficacement contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et d'augmenter les revenus des producteurs sahéliens et ouest africains.

Message 8 : Investir dans l'irrigation en Afrique devient une urgence : en l'absence d'investissements supplémentaires dans les dispositifs d'irrigation, la part de personnes en proie à la faim sur le continent africain, pourrait augmenter de 5%, d'ici 2030, et grimper à 12%, d'ici 2050.

Message 9 : Le potentiel d'expansion de l'irrigation dans les pays sub-sahariens d'ici 2050 est important ; il est impérieux de faire de son développement, un des leviers de la quête de la sécurité alimentaire et économique ;

Message 10 : En aidant davantage les agriculteurs à accéder à des systèmes d'irrigation performants et durables, et à les utiliser, les pays ouest africains pourront atteindre leurs objectifs de réduction de la faim et de promotion de la sécurité alimentaire.



- Le concept de solutions d'irrigation développé par le PARIIS, vise à inscrire résolument la question de l'irrigation au Sahel et en Afrique de l'Ouest, dans un cercle vertueux, où les leçons apprises permettent d'avancer rapidement dans les Etats, vers des superficies irriguées plus grandes et plus performantes en termes de productions et cela en peu de temps.
- Repositionner l'irrigation comme une priorité dans les politiques publiques, permettra de lutter efficacement contre l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et d'augmenter les revenus des producteurs sahéliens et ouest africains ;
- Ensemble, faisons de l'agriculture irriguée, une priorité dans les pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest et un puissant levier de la lutte pour la sécurité alimentaire et le développement économique



Secrétariat Exécutif : Porte N° 2754
Boulevard Mohammad El Kadhafi, Ouaga 2000
03 BP 7049 Ouagadougou 03
Tél. : (+226) 25 49 96 00 - Fax : (+226) 25 37 41 32
Twitter : @cilssinfos - Facebook : facebook/systeme.cilss
E-mail : administration.se@cilss.int
Site web : www.cilss.int